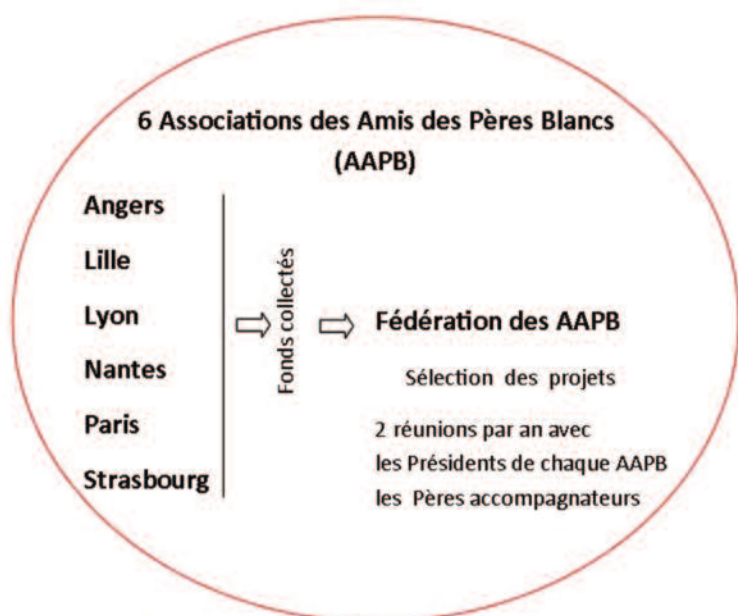




FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES AMIS DES PÈRES BLANCS

DÉPOSER UN PROJET



Formalités de proposition d'un projet

- 1 Constituer le dossier du projet
- 2 Valider le projet auprès du Provincial
complété par l'accord de l'Evêque
- 3 Envoyer le projet complet à la Fédération avant le
le 15 février
le 1er septembre

Critères de sélection et Recommandations

Finalité et Cadre du projet	Projet communautaire Porté par un Missionnaire d'Afrique — Social / Humanitaire Formation / Education Pastoral	Justification du projet . contexte . objectifs . bénéficiaires . calendrier prévisionnel . Photos avant mise en œuvre
Financement	Budget . en cohérence avec le projet . inscrit dans la norme des prix locaux	Budget prévisionnel . détaillé . avec recettes/dépenses . liste des co-financeurs et montants respectifs demandés et/ou accordés
Accords	Du Provincial De l'Evêque	Accords à l'attention de la Fédération sur le bienfondé de la demande, validant les aspects communautaires, financiers
Retour sur réalisation	Pour la Fédération Pour les donateurs	. Témoignages sur la réalisation et ses bénéfices, les défis relevés . Budget réalisé (recettes/dépenses, co-financeurs) . Factures . Photos après mise en œuvre



Ne sont pas retenus

- Les projets individuels
- Les frais de fonctionnement (salaires, essence,...)
- Les projets récurrents

Fédération des AAPB - 31 rue Friant - 75014 Paris - fedaapb@wanadoo.fr - 01 40 52 18 55

MAJ : Juillet 2016

Retour : <http://peres-blancs.cef.fr/aapb.htm>